



E-SERVICE IN-HUMAIN

La direction nous présente (sans vergogne mais avec cynisme comme sur l'ensemble du HUB) dans chaque service : Bagages, Vente et Salons ; des projets destructeurs d'emplois et de professionnalisme !!

La mise en œuvre de Transform 2015 a pour unique objectif : la réduction de la masse salariale. Il est évident que supprimer des emplois ne fait pas uniquement baisser la charge de travail, et ne règle pas le soit disant sur effectif, car il n'y en a pas ! bien au contraire elle augmente le sous effectif et de fait les nouvelles charges de travail et ce dans tous les services ! Le sous effectif règne au sein de tous les services. Preuve en est, les demandes de renfort sur les jours de repos illustrent pleinement la contradiction du soit disant sur effectif suite aux effets de Transform. La finalité de ce procédé est que nous acceptons l'aide dans un premier temps des machines, et la substitution des agents par celles-ci pour finalement centraliser et mutualiser des activités en back office.

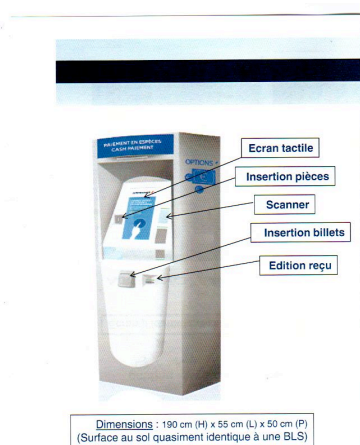


SERVICE BAGAGES DU T2G : service minimum :

Pour le service bagage, la direction nous a présenté le projet de « Servicing Bagage » qui porte bien mal son nom !

La CGT l'a dénoncé : c'est le « **non servicing bagage** » puisque à terme, il n'y aura plus de salarié donc plus de service auprès des passagers. Rappelez vous la notion de service est désormais réservé aux passagers haute contribution, pour les autres c'est la bêtaillère !

Le projet consiste en fait à ne plus offrir de services aux passagers économique et offrir un service minimum aux passagers « Sky Priority » Pour preuve au terminal G, terminal Phare où est déployé en premier ce projet, l'agent Air France sera positionné après la salle arrivée bagage, au comptoir CSC. Pas d'espace d'attente pour offrir un café, plus de présence en salle arrivée, pas les moyens de faire des annonces de bienvenue...À quoi servent donc « les signatures de services » que la direction déploie au service bagage ?? **Le non-choix : 1 agent ou 1 ordi ! C'est sûrement la nouvelle notion de service... !**



POUR LA VENTE : MONNAYEUR RIME AVEC CHOMEUR

Concernant le service Vente ce n'est pas mieux, la direction a l'intention d'installer à côté de l'agence déportée du E un « monnayeur ». Elle se moque carrément des instances en appelant une « Borne Libre Service de paiement », un « monnayeur ». Cette « BLS de paiement » (appelons un chat un chat), acceptera uniquement le paiement en cash !! Et sera gérée directement par le prestataire de service « LOOMIS ». La direction nous affirme vouloir tester ce moyen de paiement pour « soulager » les équipes sur le pic d'activité qu'est la période été, par la suite elle testerait cette « BLS de paiement » sur le comptoir vente déporté !! Cela reviendrait à faire revenir les passagers qui ne payent pas en « cash » à l'agence de vente !!

Ces tests ridicules à nos yeux, ont un seul but de cacher le sous effectif en avalisant la perte de 3 emplois : 2 agents et un « leader » !! On veut plutôt soulager l'emploi, c'est manifeste !!
La direction de la vente, tente de nous convaincre avec un questionnaire qui serait presque drôle s'il n'était pas bidon ! Soit disant 80% des salariés questionnés seraient « heureux » à ce comptoir, alors que d'après le questionnaire et les réponses fournies (Cherchez l'erreur !)

- 71% des salariés pensent que la sécurisation du cash est insuffisante.
- 87% des salariés pensent que la surface est insuffisante.
- 74% des salariés pensent que l'ergonomie est insuffisante.

La direction de la Vente devrait se rappeler que ce comptoir provisoire devait être ouvert seulement 6 mois (période été 2013). Que des travaux devaient être entrepris pour que ces problèmes soient résolus !! Cela fait presque un an que ce comptoir est ouvert. La direction nous demande d'y rester 6 mois de plus et de tester une « BLS de paiement » qui va nous remplacer !!!

SALONS KX OU COMMENT INTRODUIRE LA POLYVALENCE SANS CONTREPARTIE :

Concernant les salons, la mise en place d'un moyen de paiement électronique selon la direction « devrait permettre » de fluidifier l'accès au salon. Cet outil qui fonctionnera sur le réseau 3G ne sera qu'un banal moyen de paiement par carte bleue, nous devons nous identifier au moyen de notre code habile et après juste rentrer les sommes à faire payer...

Les passagers voulant payer par un autre moyen se verront refuser la vente !!

En fait, ce moyen de paiement nous enlève l'appel au Support Desk Vente alors que nous défendons l'idée que votre responsabilité est engagée en entrant notre matricule et le montant de la transaction.

Le financier Air France a établi des règles non conformes au Code Monétaire et Financier ou encore La sélection par le mode de paiement, encore un outil conçu par des amateurs qui n'ont jamais eu affaires aux passagers !

Quel commerçant, quelle entreprise se priverait des autres moyens de paiement que la carte bleue? Ce n'est pas le rôle des agents des salons de remplacer les salariés de la vente, ce n'est pas légal puisqu'ils ne sont pas dans la même filière de la CCNTA.

Ne comptez pas sur eux pour être les fossoyeurs du service vente de l'aéroport, ni pour cautionner la direction dans son intention de détruire les emplois de la vente !!

La « low-costisation » du service est en route, le passager économique ne devra plus coûter un seul centime, mais seulement dépenser...

La suppression des emplois induit une qualité de service à la baisse avec des services automatisés !!!

UNE SEULE REVENDICATION S'IMPOSE :

Pour le maintien des emplois au sein de la compagnie Air France sur le HUB de ROISSY

Arrêt de travail de 1h à 24h

Avec un temps fort

De 11h à 15h

Les 18 et 19 avril 2014